

DÉLIBÉRATION COMMUNE DE BAGES

Séance du 25 septembre 2023

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : DEL2023-076

Aménagements structurants et de sécurité relatifs aux Emprises Publiques et Voies (EPV) - Evolution du projet et du plan de financement

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAGES, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses délibérations, en session ordinaire, sous la Présidence de Mme CABRERA Marie, Maire.

Date de la convocation : le 13/09/2023

Étaient présents :

Marie CABRERA	Marie-Antoinette TAULERE	Marie-Claire NATIVEL
Christine AURICHE	Pierre CAMPA	Patrice AYBAR
Georges GUARDIA	Jean-Marie GUILLOY	Ludovic ROBERT
Corine BORDES	Chantal BORNAREL	
Bernard CONTON	Vincenzo ROMANO	
Marjorie POHYLSKI	Elizabeth MOLINA	
Adrien MOGLIA	Sylvain GARCIA	
Anaïs CAZORLA	Louis REVARDY	
Olivier BATLLE	Robert STEFAN	

Étaient représentés :

Kadi BEN ABDESLEM	a donné pouvoir à	Marie CABRERA
Emmanuel LEHMANN	a donné pouvoir à	Bernard CONTON
Elodie FERNANDEZ	a donné pouvoir à	Adrien MOGLIA
Nelly MARTINEAU	a donné pouvoir à	Anaïs CAZORLA
Jennifer FERNANDES	a donné pouvoir à	Olivier BATLLE
Jean LOPEZ	a donné pouvoir à	Jean-Marie GUILLOY

Était absent : /

Secrétaire de séance : Mme AURICHE Christine est désignée Secrétaire de séance.

Nombre de membres présents :	21	Nombre de procurations :	6	Nombre d'absent :	0	Nombre de votants :	27
------------------------------	----	--------------------------	---	-------------------	---	---------------------	----

Madame le Maire rappelle que :

Par délibération n°2022-051 du Conseil Municipal en date du 28/09/2022, le Conseil Départemental a été sollicité pour une demande de financement au titre de l'année 2022 dans le cadre d'un projet d'aménagements structurants et de sécurité relatifs aux Emprises Publiques et Voies (EPV).

Accusé de réception en préfecture
066-216600114-20230925-DEL2023-076-DE
Date de télétransmission : 26/09/2023
Date de réception préfecture : 26/09/2023

Séance du 25 septembre 2023

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : DEL2023-076

Aménagements structurants et de sécurité relatifs aux Emprises Publiques et Voies (EPV) - Evolution du projet et du plan de financement

.../...

Dans le cadre de sa Politique d'Aide à l'Investissement Territorial, véritable outil de consolidation du tissu socio-économique, de maintien de la qualité de vie et de l'attractivité du territoire, le Conseil Départemental des Pyrénées Orientales a attribué à la Commune une subvention d'un montant de 26 100 € (représentant un taux de 29% du montant subventionnable plafonné à 90 000 € HT), lors de sa Commission Permanente en date du 25 novembre 2022.

Suite à la transmission des éléments techniques et financiers finalisés du maître d'œuvre, il convient de mettre à jour le projet relatif aux aménagements de chaussée et le plan de financement.

Sites concernés :

- Rue Montesquieu
- Rue Marceau
- Rue Vieille

Objectifs des travaux :

- rendre les aménagements des voies et espaces publics moins vulnérables aux insécurités multiformes ;
- garantir la sécurité des usagers quel que soit le mode de déplacement (piétons, deux roues, véhicules automobiles particuliers, etc.) ;
- adapter les EPV à leur usage, et permettre de participer au maillage du territoire ;
- concilier le confort d'usage et l'optimisation des espaces urbanisés et leurs dessertes.

L'échéancier de réalisation de ce projet est prévu pour le premier semestre 2024

Le coût prévisionnel de la dépense de ces travaux d'aménagements s'élève à 56 187,00 € HT soit 67 424,40 € TTC.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

TABLEAU PREVISIONNEL DE FINANCEMENT – TRAVAUX STRUCTURANTS	
Enveloppe globale HT (Travaux, bureau d'études)	56 187,00 €
TOTAL DEPENSES	56 187,00 €
Subvention Départementale (29 %)	16 294,00 €
Part prise en charge par la commune (71 %)	39 893,00 €
TOTAL RECETTES	56 187,00 €

Accusé de réception en préfecture
066-216600114-20230925-DEL2023-076-DE
Date de télétransmission : 26/09/2023
Date de réception préfecture : 26/09/2023

Séance du 25 septembre 2023

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : DEL2023-076

Aménagements structurants et de sécurité relatifs aux Emprises Publiques et Voies (EPV) - *Evolution du projet et du plan de financement*

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'évolution technique et financière du projet ainsi présenté, selon les modalités exposées ci-dessus ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes les pièces consécutives à ce dossier.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN MAIRIE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Secrétaire de séance,

Pour copie conforme,
Le Maire,



Marie CABRERA

Accusé de réception en préfecture
066-216600114-20230925-DEL2023-076-DE
Date de télétransmission : 26/09/2023
Date de réception préfecture : 26/09/2023